



COORDONNATEUR/COORDONNATRICE

Circulaire générale n° M-19

Lieu de travail :	Service des ressources matérielles
Classification :	7
Échelle salariale :	84 101 \$ à 112 133 \$
Entrée en fonction :	Déterminée par la Commission
Supérieure immédiate :	Directrice adjointe

Nature du travail

Relevant directement de la directrice adjointe – Opérations et environnement, santé et sécurité, le coordonnateur ou la coordonnatrice – Énergie, environnement, santé et sécurité (EES) planifie, gère, surveille et optimise la consommation énergétique au sein de la CSEM. La personne titulaire du poste est responsable de la mise en œuvre de pratiques et processus opérationnels efficaces, efficaces et conformes afin de contrôler et d'optimiser l'utilisation de l'énergie, tout en maintenant un environnement de travail physique sécuritaire et durable pour l'ensemble des parties prenantes de la CSEM. Grâce au déploiement de pratiques et processus opérationnels efficaces et efficaces, le coordonnateur ou la coordonnatrice – EES veille à ce que les bâtiments, ainsi que les espaces intérieurs et extérieurs de la CSEM, soient conformes à la réglementation en matière de sécurité et d'environnement.

Principales responsabilités

- Développer et mettre en œuvre des procédures, des programmes et des processus liés à l'environnement (qualité de l'air, sol, eau), à la santé et à la sécurité (normes de sécurité, sécurité des bâtiments, etc.) afin de garantir la conformité réglementaire et de répondre aux besoins et attentes des parties prenantes
- Vérifier et appliquer la réglementation, les règlements, politiques et normes en matière d'environnement, de santé, sécurité et sûreté (code de sécurité, sol, eau, qualité de l'air, sécurité, etc.) élaborés par la directrice adjointe – Opérations et environnement, santé et sécurité (ESS)
- Superviser et contrôler le rendement des systèmes mécaniques (CVAC, etc.) en lien avec la gestion de l'énergie au sein de la commission scolaire
- Concevoir une stratégie quinquennale de gestion de l'énergie (incluant la gestion de la qualité de l'air) avec le soutien de la directrice adjointe – Opérations et ESS
- Définir et actualiser la politique énergétique en identifiant les principaux coûts énergétiques, en révisant les stratégies d'approvisionnement, en évaluant les pratiques opérationnelles et en créant des centres de coûts énergétiques
- Piloter l'élaboration et l'actualisation des politiques, normes, procédures et systèmes relatifs à la gestion de l'énergie, en assurer la mise en œuvre et signaler toute problématique à la haute direction, au besoin
- Veiller au respect des règles et politiques de gestion de l'énergie dans les processus et les activités du Service des ressources matérielles
- Contrôler et optimiser la gestion de la demande et de la consommation d'énergie
- Élaborer et instaurer des procédures, des pratiques et des processus efficaces, efficaces et conformes en matière de gestion de l'énergie en vue d'une utilisation optimale et maîtrisée
- Réviser et actualiser les procédures en fonction des enjeux et des besoins, et recommander des modifications aux politiques en fonction des exigences et du code de sécurité les plus récents
- Assurer une gestion systématique de la qualité en matière d'ESS conformément au cadre de gestion des infrastructures de la CSEM
- Inspecter les environnements physiques, surveiller leur performance et assurer le suivi de leur état, y compris l'accessibilité universelle, afin de respecter les directives du MEQ en lien avec l'ESS
- Rendre compte de la conformité ESS aux parties prenantes concernées et signaler les problématiques à la directrice adjointe – Opérations et ESS, au besoin
- Recommander des mesures correctives découlant de l'audit en santé et sécurité, et veiller à leur mise en œuvre dans des délais raisonnables
- Participer, au besoin, au processus d'approvisionnement et aux négociations visant l'acquisition de biens et services liés aux mesures de santé et sécurité afin d'en assurer la conformité avec l'ESS (p.ex. inspections, tests de dépistage du plomb dans l'eau, etc.)
- Identifier les points de contact en matière de gestion de l'énergie au sein des processus clés des ressources matérielles (p. ex. inspection et conformité ESS, gestion des opérations ESS, gestion des projets d'infrastructure, etc.) et y participer activement, selon les besoins
- Planifier, analyser et prévoir les besoins en consommation d'énergie à mesure qu'ils évoluent dans le temps
- Identifier les besoins en réparations et les investissements potentiels susceptibles d'entraîner des économies d'énergie et établir les priorités sur la base d'une analyse coûts-avantages
- Assurer le suivi de l'infrastructure de gestion de l'énergie et planifier la maintenance préventive des systèmes et des équipements, selon les besoins
- Produire des documents techniques et des rapports relatifs à la consommation d'énergie et à la gestion de l'énergie pour la commission scolaire
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de gestion de l'énergie et de mise à niveau des systèmes
- Préparer, coordonner et animer les réunions du comité ESS
- Collaborer à la planification et au cadrage des projets, et intervenir à des étapes clés pour assurer la conformité des processus aux normes, règlements et lois en matière de santé et sécurité
- Agir à titre de personne-ressource auprès des TI pour Helios
- Prendre part à l'appropriation et à l'utilisation des fonctionnalités de l'outil GIEES (Gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) afin de les intégrer aux pratiques et opérations courantes du service
- Participer, à tour de rôle, au tableau de service (veille et garde des bâtiments) les soirs, les fins de semaine et les jours fériés
- Accomplir toute autre tâche connexe

Gestion d'équipe

- Assurer la supervision directe du poste de technicien en bâtiment, y compris l'embauche, l'évaluation du rendement, la formation et la supervision des responsabilités

Exigences et qualifications

- Baccalauréat dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée de trois (3) ans en génie, technologie du bâtiment, administration, santé et sécurité ou tout autre domaine connexe
- Cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente, incluant au moins deux (2) années en gestion de l'énergie et une (1) année dans un rôle en santé et sécurité ou dans un domaine connexe
- Expérience et connaissance du parc immobilier scolaire du secteur public et de la CSEM, un atout important pour ce poste stratégique
- Capacité à diriger et à encourager la réflexion stratégique et analytique au sein de l'équipe
- Capacité à promouvoir la conformité et l'efficacité
- Connaissance approfondie des normes de santé et sécurité, des meilleures pratiques et de la réglementation environnementale
- Capacité à produire des rapports détaillés et à élaborer des protocoles de sécurité
- Connaissance avérée de la gestion de l'énergie et des systèmes CVAC
- Connaissance de la réglementation et des meilleures pratiques en matière d'énergie et de maintenance
- Connaissance des outils de gestion de l'énergie (p. ex. Helios)
- Connaissance des pratiques et des processus de contrôle de la qualité
- Maîtrise de la suite MS Office – Excel, MS Project, PowerPoint, Teams
- Expérience en audit énergétique, un atout
- Engagement marqué envers l'efficacité des opérations, l'efficacité et l'optimisation des processus ainsi que l'amélioration continue
- Grand souci du détail et solides compétences organisationnelles
- Maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, cliquez ici.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à emplois@emsb.qc.ca, à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, **au plus tard le 27 juin 2025 à 16 h.**

Veillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

La Commission scolaire English-Montréal communiquera seulement avec les candidates et candidats choisis pour une entrevue. Les candidates et candidats pourraient devoir se soumettre à des tests afin d'évaluer leurs compétences.

La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.